

Section 7.—La Croix-Rouge canadienne; l'Ordre des Infirmières Victoria; l'Association ambulancière St-Jean

Chacun de ces organismes accomplit un travail de bienfaisance important; le gros de leur activité, par ailleurs, est consacré plus directement à la santé publique qu'à la bienfaisance sociale et, pour cette raison, les données qui s'y rapportent sont publiées au chapitre de la santé publique du présent ouvrage.

PARTIE II.—TENDANCES DANS LE DOMAINE DE LA BIENFAISANCE SOCIALE

Il a été traité, dans la partie I de ce chapitre, de toutes les œuvres de bienfaisance sociale fédérales et provinciales, à l'exception toutefois des questions comme celles du logement et de l'éducation, lesquelles sont étudiées dans d'autres chapitres (voir l'index). Ces œuvres ont été créées au Canada depuis un certain temps dans le but d'améliorer le sort des personnes dont la vieillesse n'est pas assurée ou des victimes de quelque circonstance accidentelle. Tous les pays progressifs ont une législation du même genre. Récemment, beaucoup a été dit sur ce qui s'accomplit au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et au Canada au sujet de la 'sécurité sociale' et qui va beaucoup plus loin que les services sociaux institués pour les infortunés. Le succès de tout programme de sécurité sociale doit reposer sur l'assurance et le maintien d'un haut degré d'emploiement. D'autre part, un programme d'emploiement intégral ne peut que difficilement réussir sans un contrôle d'assez grande portée sur le change et le commerce international, puisque les répercussions des graves crises économiques dans d'autres pays, si elles ne sont pas contrôlées par quelque rouage international, auraient vraisemblablement un effet marqué sur toute économie nationale particulière. Pour le moment, malheureusement, ces facteurs ne peuvent être acceptés comme fait acquis.

Il résulte des nombreuses propositions et discussions que l'opinion se forme généralement parmi les populations anglophones et se reflète dans la forte tendance à demander à l'Etat de créer des conditions grâce auxquelles, après la guerre, hommes et femmes pourront espérer un degré croissant de sécurité économique.

Dans la mesure où elle se concrétise, la question porte sur la prévention du besoin par la sécurité du revenu pour tous les individus et toutes les familles quels que soient les sacrifices à faire pour l'instaurer. Pour y arriver, il faudra, de toute évidence, sacrifier une certaine partie du superflu et du luxe de la vie jusqu'à ce que soit atteint ce qui peut être considéré comme le minimum national.

Chaque programme proposé jusqu'ici devra être étudié en fonction de l'armature économique actuelle et d'après-guerre du pays auquel il est destiné en particulier et ne pas être soumis aveuglément à la comparaison. Ainsi, le plan Marsh, proposé pour le Canada, (dont il est question plus loin) coûterait, suivant les estimations, \$1,000,000,000 par année (y compris les revenus provenant des impôts et autres sources) plus une somme additionnelle de \$1,000,000,000 pour le programme de travaux à mettre en œuvre au cours de la première année d'après-guerre. Ceci représente de 20 à 25 p.c. du revenu national *actuel* pour la première année et 10 à 12 p.c. par la suite. Il est reconnu, cependant, que le revenu national actuel s'accroît fortement en raison des conditions de temps de guerre. Le revenu national d'après-guerre est pour le moment une quantité inconnue et il serait futile de tenter de prédire aujourd'hui quel pourrait être le fardeau imposé à l'économie d'après-guerre par ce plan.